

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 02340
Numéro SIREN : 326 170 768
Nom ou dénomination : ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE A.I.S.

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 42643



20220426432020

DATE DEPOT : 06/05/2022

N° DE DEPOT : 42643

N° GESTION : 1984B02340

N° SIREN : 326170768

DENOMINATION : ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE A.I.S.

ADRESSE : 18 RUE SAINT BERNARD 75011 PARIS

MILLESIME : 2020

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte de...

06 MAI 2022

Sous le N°

42663

SARL AIS

18 rue Saint Bernard

75011 PARIS

Etats Financiers

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Certifié Conforme
à l'Original

A Paris le 21/04/22
M. François LAHAJ
GERANT

18 RUE SAINT BERNARD
75011 PARIS
TÉL. 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92

/// Sommaire

Attestation d'Expert-Comptable	1
Comptes Annuels	3
Compte de résultat	4
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Etats Complémentaires	9
Détail du compte de résultat	10
Détail du bilan	11
Soldes intermédiaires de gestion	13
Documents Fiscaux	15

Attestation d'Expert-Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL AIS relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

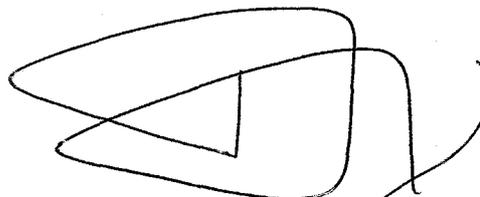
	Montants en euros
Total bilan	70 150
Chiffre d'affaires	75 131
Résultat net comptable (Bénéfice)	6 454

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Versailles

Le 24 février 2021



ROGLIN PHILIPPE
EXPERT COMPTABLE

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(III)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	75 131	69 790	5 341	7,65
Chiffre d'affaires net	75 131	69 790	5 341	7,65
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	6		6	
Total produits d'exploitation (I)	75 137	69 790	5 347	7,66
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	67 973	65 448	2 525	3,86
Impôts, taxes et versements assimilés	233	225	8	3,56
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	68 206	65 673	2 533	3,86
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 931	4 117	2 814	68,36
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôt	6 931	4 117	2 814	68,36

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs. (M)	Abs. (%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	477		477	
Total des produits (I+II+V+VII)	75 137	69 790	5 347	7,66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 683	65 673	3 010	4,58
BENEFICE OU PERTE				
	6 454	4 117	2 337	56,77
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 520	1 520		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 289	5 289		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 960		1 960	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 769	6 809	1 960	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 637		8 637	10 140
Autres créances	2 086		2 086	3 899
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 467		57 467	43 410
Charges constatées d'avance (3)				1 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT	68 190		68 190	58 950
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	76 959	6 809	70 150	58 950
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	36 633	32 517
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 454	4 117
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	51 472	45 018
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 730	3 730
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 845	8 111
Dettes fiscales et sociales	5 103	2 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	18 678	13 932
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	70 150	58 950
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 678	13 932
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Etats Complémentaires

/// Détail du compte de résultat

	31/12/20	31/12/19	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)				
70602000 - PREST SCES TVA 20 %	56 636	36 207	20 428	56,42
70610000 - PREST SCES 10 %	18 495	33 583	-15 087	-44,93
	75 131	69 790	5 341	7,65
Chiffre d'affaires net	75 131	69 790	5 341	7,65
Autres produits				
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTIO	6		6	
	6		6	
Total produits d'exploitation	75 137	69 790	5 347	7,66
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes				
60610000 - ACHATS FOURN.NON STO	1 398	995	403	40,45
60640000 - ACHATS FOURNIT.ADMINIS	3 090	1 914	1 176	61,41
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	10 320	6 000	4 320	72,00
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	746		746	
61510000 - ENTRETIEN ET REPARATIO		64	-64	-100,00
61600000 - PRIMES D"ASSURANCE	2 228	3 471	-1 242	-35,80
61810000 - DOCUMENTATION GENERA		300	-300	-100,00
62260000 - HONORAIRES	25 716	17 515	8 201	46,82
62261000 - HONORAIRES F LALAU	19 000	31 000	-12 000	-38,71
62270000 - FRAIS ACTES & CONTENTI	47	44	3	6,46
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	836	918	-82	-8,93
62570000 - RECEPTIONS	1 793	872	921	105,55
62600000 - FRAIS POSTAUX & TELECO	2 102	1 726	376	21,79
62700000 - FRAIS BANCAIRE	559	629	-71	-11,26
62780000 - AUTR.FRAIS /PRESTATION	139		139	
	67 973	65 448	2 525	3,86
Impôts, taxes et vers. assim.				
63511000 - IMPOTS TAXE PROFESSIO	233	225	8	3,56
	233	225	8	3,56
Total charges d'exploitation	68 206	65 673	2 533	3,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 931	4 117	2 814	68,36
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT avant impôt	6 931	4 117	2 814	68,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFIC	477		477	
	477		477	
BENEFICE OU PERTE	6 454	4 117	2 337	56,77

/// Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
20800000 - AUTRES IMMOS.INCORPOR	1 520		1 520	1 520
28080000 - AMORT.AUTRES IMMO.INC		1 520	-1 520	-1 520
	1 520	1 520		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - MAT.BUREAU &INFORMATI	5 289		5 289	5 289
28183000 - AMORT.MAT.BUREAU &INF		5 289	-5 289	-5 289
	5 289	5 289		
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEME	1 960		1 960	
	1 960		1 960	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 769	6 809	1 960	
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	8 637		8 637	10 140
	8 637		8 637	10 140
Fournisseurs débiteurs				
40100000 - FOURNISSEURS				1 194
				1 194
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BI	526		526	1 743
44567000 - ETAT CREDIT DE TVA A RE				422
44586000 - ETAT TVA S/FACT.NON PA	1 560		1 560	539
	2 086		2 086	2 705
Divers				
Disponibilités				
51210000 - BANQUE CREDIT LYONNAI	57 467		57 467	43 410
	57 467		57 467	43 410
Charges constatées d'avance				
48600000 - CHARGES CONSTATEES D"				1 500
				1 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT	68 190		68 190	58 950
TOTAL ACTIF	76 959	6 809	70 150	58 950

/// Détail du bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social		
10100000 - CAPITAL	7 622	7 622
	7 622	7 622
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	762	762
	762	762
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	36 633	32 517
	36 633	32 517
Résultat de l'exercice	6 454	4 117
TOTAL CAPITAUX PROPRES	51 472	45 018
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45500000 - ASSOCIES COMPTES COURANTS	3 730	3 730
	3 730	3 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	485	4 877
40810000 - FOURN FACTURES NON PARVENUES.	9 360	3 234
	9 845	8 111
Etat, Impôts sur les bénéfices		
44400000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	477	
	477	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44551000 - ETAT TVA A DECAISSER	1 865	
44571000 - TVA COLLECTÉE 10 %		582
44572000 - TVA COLLECTÉE 20 %	2 761	1 508
	4 626	2 090
Dettes fiscales et sociales	5 103	2 090
TOTAL DETTES	18 678	13 932
TOTAL PASSIF	70 150	58 950

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/20	%	31/12/19	%	Abs.(M)	Abs.(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	75 131	100,00	69 790	100,00	5 341	7,65
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	75 131		69 790		5 341	7,65
Production stockée						
Production immobilisée						
Sous-traitance directe						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	75 131	100,00	69 790	100,00	5 341	7,65
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Consommation matière						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	75 131	100,00	69 790	100,00	5 341	7,65
ACTIVITE	75 131	100,00	69 790	100,00	5 341	7,65
MARGE BRUTE GLOBALE	75 131	100,00	69 790	100,00	5 341	7,65
Autres achats et charges externes	67 973	90,47	65 448	93,78	2 525	3,86
VALEUR AJOUTEE	7 158	9,53	4 342	6,22	2 817	64,87
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	233	0,31	225	0,32	8	3,56
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 925	9,22	4 117	5,90	2 809	68,22
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	6	0,01			6	
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 931	9,23	4 117	5,90	2 814	68,36
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	6 931	9,23	4 117	5,90	2 814	68,36
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	477	0,63			477	
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 454	8,59	4 117	5,90	2 337	56,77

Documents Fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 18 rue Saint Bernard 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

Néant *Exercice N clos le,
31/12/2020

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 520	1 520	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 289	5 289	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	1 960		1 960	
TOTAL (II)		BJ	BK	8 769	6 809	1 960	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 637		8 637
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 085		2 085
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	57 466		57 466	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	68 189		68 189	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	76 958	6 809	70 149	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	36 633
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 454
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	51 472
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 844
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	18 677	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	70 149	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	18 677	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SARL AIS				Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	75 131	FH		FI	75 131
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	75 131	FK		FL	75 131	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	75 136
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	67 972	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	233	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	68 205	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 931	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 931	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL AIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont		
		produits de locations immobilières		HY
	(3)	Dont		
		- Crédit-bail mobilier *		HP
	(4)	Dont		
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(5)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(6)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6bis)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6ter)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(7)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AIS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 520	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 289	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	5 289	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV	1 960		
TOTAL IV					LQ		LR		LS	1 960		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	6 809	ØH		ØJ	1 960		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
								2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	1 520	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	5 289	MT		MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY		NG	5 289	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 960	2F	2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	1 960	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	8 769	ØL		ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AIS</u>								Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 520	PF		PG		PH	1 520	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 289	QM		QN		QO	5 289	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	5 289	QV		QW		QX	5 289	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	6 809	ØP		ØQ		ØR	6 809	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2	S3	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8	W9	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM				NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR		NS		NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARIÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 960	UV		UW	1 960			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	8 637		8 637					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 085		2 085				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	12 683	VU	10 723	VV	1 960		
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 844		9 844						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 77		4 77					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 625		4 625					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 730		3 730						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	18 677	VZ	18 677					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL AIS		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	6 454	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XX	XW
	Amendes et pénalités						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	4 77	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					ZN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
				TOTAL I	WR	6 931	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)				2A	WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					WB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					I6	
	Majoration d'amortissement*					I6	
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD		
				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	
				déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XO	
						3 753	
						3 177	

Désignation de l'entreprise <u>SARL AIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 753	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	3 753	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		
	ligne WI		↓
		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AIS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	32 516	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	4 116		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
				Report à nouveau	ZG			36 633			
	TOTAL I	ØF	36 633	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH			36 633		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ	11 066			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	44 762			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	12 143			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	233			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	13 177			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	5 525			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sitou 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AIS

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AIS Néant [X]

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 5 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées*, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include 'Plus-values réalisées au cours de l'exercice' and 'Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs'.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a TOTAL row at the bottom.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL AISNéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AIS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AIS

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP
Dont apprentis	YF
Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE	
	Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
	Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
	TOTAL 1	OX

II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
	Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
	Subventions d'exploitation reçues	OF
	Variation positive des stocks	OD
	Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
	TOTAL 2	OM

III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
	Achats	ON
	Variation négative des stocks	OQ
	Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS
	Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
	Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
	Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
	Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY
	TOTAL 3	OJ

IV	Valeur ajoutée produite	
	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3
		OG

V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX
Effectifs au sens de la CVAE		EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AIS

ADRESSE (voie) 18 rue Saint Bernard

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique LALAU Prénom(s) FRANCOIS
 Nom marital % de détention 33.20 Nb de parts ou actions 166
 Naissance : Date 01011960 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 18 Voie rue Saint Bernard
 Code Postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique LALAU Prénom(s) ANNE MARIE
 Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 01011950 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie RUE DES TILLEULS
 Code Postal 21121 Commune AHUY Pays FRANCE

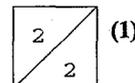
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AIS

ADRESSE (voie) 18 rue Saint Bernard

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique LALAU Prénom(s) GASTONNom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 125Naissance : Date 01011950 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 1 Voie RUE DES TILLEULS

Code Postal 21121 Commune AHUY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique DE ROSA Prénom(s) CHANTALNom marital % de détention 16.80 Nb de parts ou actions 84

Naissance : Date 01011960 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 21 Voie RUE JEAN LECLAIRE

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AIS

ADRESSE (voie) 18 rue Saint Bernard

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Déclaration 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL AIS	
SIRET	3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
18 rue Saint Bernard	
75011 PARIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées ARCHITECTURE D INTERIEUR	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	3 178	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15%	PV exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-1-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS BDO IDF	
7 rue du Parc de Clagny 78000 Versailles	
Tél : 01 30 83 91 70	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
5	6	7	8				

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice
		MVLT restant à reporter

Annexes fiscales

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SARL AIS
18 rue Saint Bernard
75011 PARIS
32617076800021
7111Z

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	6 931
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	3 753
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	3 177
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		3 177

III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

--

IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

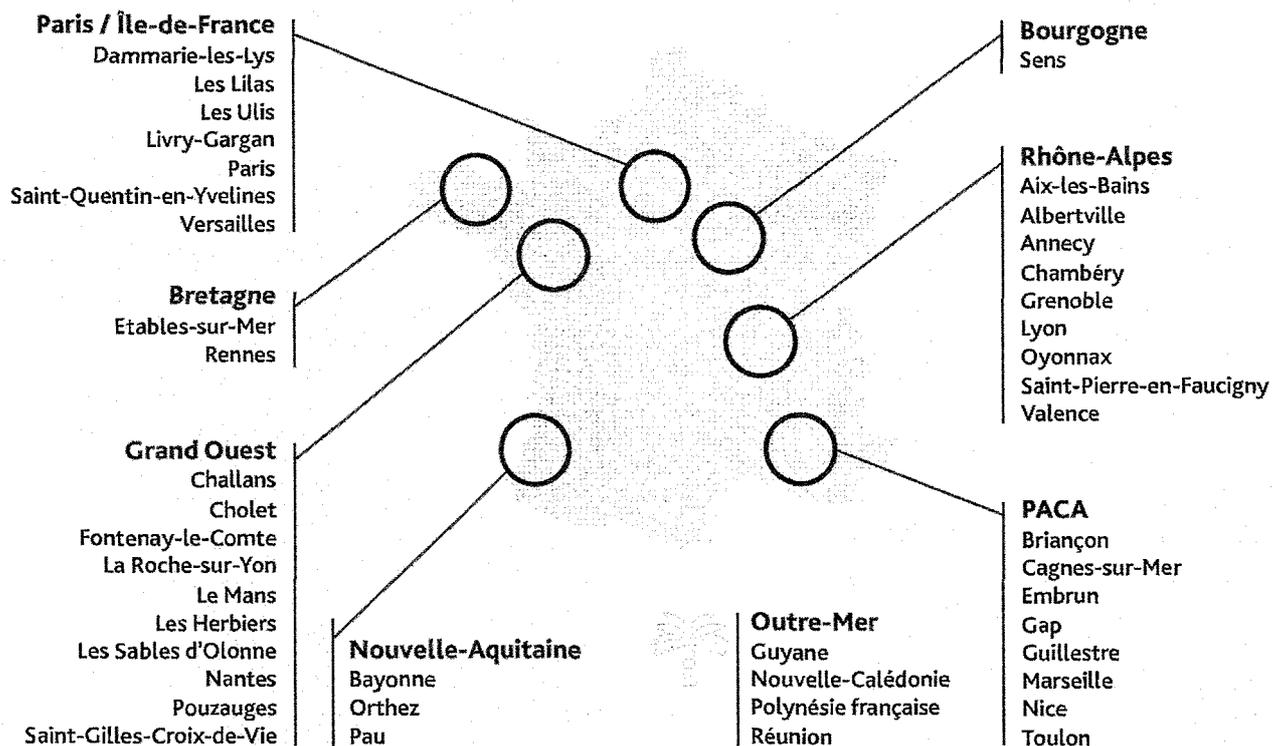
--



NOS BUREAUX EN FRANCE

BDO est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil qui privilégie un service de proximité aux entrepreneurs. Nos collaborateurs accompagnent les entreprises - TPE, PME ou grande entreprise - dans leurs opérations de gestion courante et à chaque étape de leur développement, en couvrant les enjeux comptables, financiers, fiscaux ou sociaux des dirigeants et opérationnels.

Nous sommes présents dans les villes suivantes :



BDO IDF

7 rue du Parc de Clagny

78000 Versailles

France

Tél. : 01 30 83 91 70

versailles@bdo.fr

Vos associés : Philippe BENECH, Delphine CHAVINIER, Julien DUMAINE, Alain RICHARD, Philippe ROGLIN, Olivier ROUIF et Christophe SANGIORGIO

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France

Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

RCS 307 571 000 Versailles - Siret 307 571 000 00057 - Code APE 6920 Z

SAS au capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR27307571000

www.bdo.fr

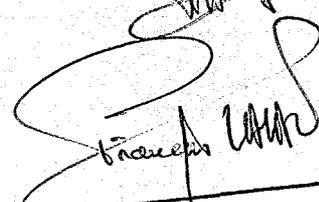
A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326170 768

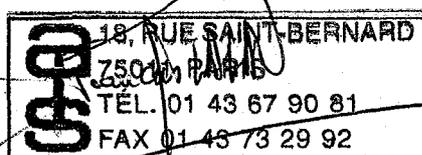
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2021 par Skype à titre exceptionnel**

FEUILLE DE PRESENCE

NOMBRE DE PARTS		NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
Monsieur Gaston LALAU 1 rue des Tilleuls 21121 AHUY	125	125	
Monsieur François LALAU 36, rue de Wattignies 75012 PARIS	166	166	
Madame Anne Marie LALAU 1 rue des Tilleuls 21121 AHUY	125	125	<u>A. Lalau</u>
Madame Chantal DE ROSA 21 bis, rue Jean Leclerc 75017 PARIS	84	0	
	500	416	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à 3 associés présents ou représentés possédant ensemble 416 parts.

François LALAU
Gérant



A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

EN DATE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, Le 29 juin,
A 14 heures,

Les associés de la Société ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE - A.I.S., société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, divisé en 500 parts de 15,24 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire via « Skype » à titre exceptionnel en raison de la situation COVID 19 sur convocation de la gérance.

A noter que les émargements seront communiqués par la Poste.

Sont présents :

- | | |
|--|--------------------|
| -Monsieur François LALAU,
propriétaire de : | 166 parts sociales |
| -Madame Anne Marie LALAU,
propriétaire de : | 125 parts sociales |
| -Monsieur Gaston LALAU,
propriétaire de : | 125 parts sociales |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la majorité des parts sociales émises par la Société.

Sont Absents:

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Chantal DE ROSA,
propriétaire de : | 84 parts sociales |
|--|-------------------|

Les associés majoritaires étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François LALAU, Gérant associé qui rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée:

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

4 A
AHL

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que toutes les règles statutaires et légales ont bien été respectées tant en ce qui concerne la convocation à la présente Assemblée, qu'en ce qui concerne la mise à disposition des Associés des documents nécessaires à leur information.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice, clos le 31 décembre 2020, font apparaître un bénéfice de (+ 6 454 €), décide de l'affecter de la manière suivante :

Affectation approuvée

* Au compte « Report à nouveau » la somme de: (+ 6 454 €)

Après affectation :

* Le compte « Report à nouveau » présentera un solde créditeur de : 36 633 €

* Les capitaux propres de la Société seront créditeurs de: 51 472 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve le contenu dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

4
A
A

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

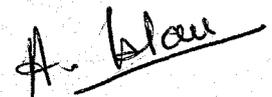
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

François LALAU
Gérant associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'François LALAU', written over the printed name and title.

Anne-Marie LALAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. LALAU', written below the printed name.

Gaston LALAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaston LALAU', written below the printed name.

Chantal DE ROSA
absente

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

EN DATE DU 29 JUIN 2021

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU
COURS DE L'EXERCICE**

L'activité de la Société relative à cet exercice clos le 31 décembre 2020, a augmenté.

En effet, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous enregistrons un chiffre d'affaires de 75 137 € contre 69 790 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat net, il se traduit par un bénéfice de (+ 6 454 €) contre un bénéfice de (+ 4 117 €) pour l'exercice précédent.

Nous espérons, au cours de l'exercice 2021, améliorer encore notre activité et nos résultats, cependant les conséquences de la situation économique générale avec la suspension de l'activité durant le confinement liée au COVID 19 ne sont pas encore évaluées.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE
DE L'EXERCICE**

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, il est à noter cette situation exceptionnelle de confinement liée au COVID 19 n'a pas impacté le compte résultat de la société.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 75 137 € contre 69 790 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève toujours à 0 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 68 683 € contre 65 673 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (+6 454 €) contre (+4 117 €) pour l'exercice précédent.

Après pris en compte de l'impôt sur les sociétés l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de (+ 6 454 €).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de (+ 6 454 €) et d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Affectation Proposée :

*Au compte « Report à nouveau » la somme de :

(+ 6 454 €)

Après affectation :

* Le compte « Report à nouveau » présenterait un solde créditeur de :

36 633 €

* Les capitaux propres de la Société seraient créditeurs de :

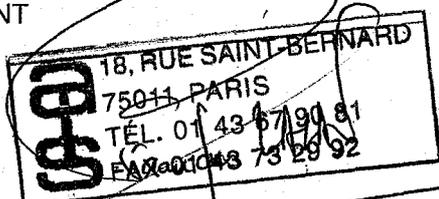
51 472 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

François LALAU
GERANT



A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

RAPPORT SPECIAL EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Conformément à l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

François LALAU

Gérant

18, RUE SAINT-BERNARD
75011 PARIS
TÉL: 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2021
RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice, clos le 31 décembre 2020, font apparaître un bénéfice de (+ 6 454 €), décide de l'affecter de la manière suivante :

Affectation approuvée :

*Au compte « Report à nouveau » la somme de:
(+6 454 €)

Après affectation :

* Le compte « Report à nouveau » présentera un solde créditeur de :

36 633 €

* Les capitaux propres de la Société seront créditeurs de :

51 472 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

François LALAU
Gérance

Certifié
conforme

